

CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE DES AÉROPORTS ET DES SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE

Bulletin n° 4 — Jeudi 22 juin 2000

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour de la Conférence en début de matinée, contient le programme de travail du jour, un bref résumé des travaux de la veille et divers autres renseignements pertinents. Il constitue le principal moyen de communication avec les délégations pour les questions d'intérêt général ayant trait à la Conférence.

Programme des travaux du jeudi 22 juin 2000

1. À partir de 9 h 30, la Conférence poursuivra l'examen de son ordre du jour comme suit:

	Documentation	
	Pour décision	Pour référence ou information*
Point 3: Questions de financement	WP/8 (Secrétariat) WP/32 (IATA)	WP/15, 52, 55, 67, 103
Point 4: Déterminants de la réglementation économique des aéroports et des services de navigation aérienne		
— Solution des différends	WP/12 (Secrétariat) WP/26 (IATA)	WP/46, 91
— Intérêts de l'aviation générale	WP/62 (IAOPA) WP/36, 37 (IBAC)	WP/61, 63
— Réglementation économique	WP/9 (Secrétariat) WP/92 (Malaisie) WP/41 (États-Unis) WP/69, 70 (CEAC) WP/51, 53 (ACI) WP/88 (Eurocontrol) WP/27, 28 (IATA) WP/95 (OIT) WP/34, 35 (FIOT)	WP/15, 19, 49, 52, 55, 59, 74, 76, 81

Documentation

Pour décision

Pour référence ou information*

Point 4 (suite):

— Services d’escale	WP/10 (Secrétariat)	
— Gestion de la capacité	WP/11 (Secrétariat) WP/56 (ACI)	WP/96

*Prière de noter que certaines notes de travail pour référence seront présentées pour décision au titre d’autres points de l’ordre du jour.

Présentation des vues de l’OACI

2. Aujourd’hui 22 juin, le Secrétariat de l’OACI fera un exposé informel sur les vues de l’Organisation concernant le transport aérien pour le moyen terme (2000-2003) et le long terme (jusqu’à 2020), dans la salle de conférences 3, au niveau 1 du Centre de conférences, à 13 h 30, avant la séance de l’après-midi.

Résumé des débats du 21 juin 2000

3. La Conférence a achevé l’examen des trois sous-points restants du point 2 de l’ordre du jour (Questions organisationnelles), à savoir Commercialisation, sur la base des notes WP/6, 90, 86, 89, 49, 68, 64, 33, et 104, Initiatives de coopération internationale et coentreprises internationales, sur la base des notes WP/5 et 22, et Examen des performances et de la productivité, sur la base des notes WP/39, 29 et 85.

Inscription des participants

4. Les délégués, suppléants, conseillers et observateurs qui ne l’ont pas déjà fait sont priés de bien vouloir se faire inscrire, personnellement, dès que possible. Le bureau d’accueil est situé au rez-de-chaussée.

5. La deuxième liste des délégués sera distribuée aujourd’hui 22 juin. Veuillez vérifier l’exactitude des renseignements qui y figurent et indiquer les corrections éventuelles au bureau d’accueil. La liste sera mise à jour périodiquement.

Lettres de créance

6. Les délégués qui en ont été avisés par le Coordonnateur des lettres de créance doivent déposer sans tarder leurs lettres de créance au bureau d’accueil s’ils ne l’ont pas déjà fait.

7. Les membres du public sont priés de s'inscrire au bureau d'accueil, au rez-de-chaussée, et devront présenter des pièces d'identité appropriées pour obtenir un laissez-passer spécial. Ils pourront suivre les débats dans des zones désignées où des sièges auront été réservés à leur intention, à moins que la séance n'ait été déclarée «à huis clos», auquel cas le public en sera avisé par une pancarte apposée très visiblement sur la porte de la ou des salles de réunion.

Soumission des notes de travail ou des notes d'information

8. Les délégations qui souhaitent soumettre des notes de travail à l'examen de la Conférence sont priées de les remettre (avec leurs versions électroniques s'il en existe) à un des membres du Secrétariat de la Conférence (qui portent un insigne d'identification jaune) dès que possible en tenant compte du délai nécessaire pour la traduction, l'impression et la distribution. Si ces notes existent en plusieurs langues de travail de la Conférence, elles devraient être présentées dans chacune des versions disponibles. Les notes de travail soumises par des observateurs et les notes d'information seront imprimées et distribuées dans la langue OACI dans laquelle elles auront été présentées.

Distribution des documents

9. Le satellite de distribution des documents situé au 4^e étage est utilisé exclusivement pour distribuer les documents de la Conférence publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

Attribution des places dans les salles de réunion

10. En raison du système de microphones informatisé équipant les salles de conférences de l'OACI, il est **très important** que les délégués conservent le siège qui leur a été attribué. Si un changement est nécessaire (participation de suppléants ou de personnes supplémentaires ou changement de siège), ou pour de plus amples renseignements sur l'attribution des sièges, n'hésitez pas à consulter le technicien responsable ou un des membres du secrétariat de la réunion. Les documents et autres effets personnels ne doivent pas être laissés dans la salle de conférences pendant la nuit.

Réceptions

11. Le Secrétaire général publie la liste ci-après pour informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. Seules figurent les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles. Le calendrier ci-dessous est sujet à modifications.

Mardi 27 juin 2000

Réception de la délégation du Canada

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} M.-R. Derez, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

Note: Le Gouvernement du Canada aura le plaisir d'accueillir tous les délégués et observateurs et leur conjoint à une réception qui se tiendra le mardi 27 juin 2000, de 17 h 30 à 19 h 30, dans le salon des délégués, au niveau 3 du Centre de conférences.

Exposition

12. Vous êtes cordialement invité à visiter l'exposition ANSConf 2000 chaque jour, jusqu'au vendredi 23 juin 2000. Quinze exposants, y compris des représentants de l'industrie, des organisations internationales et des fournisseurs de services, se trouvent au quatrième étage devant la salle de l'Assemblée, et ils seront prêts à répondre à vos questions lors des pauses entre les séances de la Conférence. Veuillez consulter votre *Annuaire de l'exposition* pour de plus amples renseignements sur chacun des exposants.

Stand d'information du Secrétariat

13. Aujourd'hui 22 juin, des représentants de la Direction de la navigation aérienne donneront des explications sur les travaux qu'elle mène dans les secteurs suivants:

Aéroports	Météorologie aéronautique
Enquêtes et prévention des accidents	Exploitation technique des aéronefs
Services d'information aéronautique	Impact sans perte de contrôle (CFIT)
Bases de données aéronautiques de l'OACI	Navigabilité
Cartographie aéronautique	Environnement/CAEP
Gestion du trafic aérien	Formation et annuaire Trainair
Communications, navigation et surveillance (CNS)	Audits de la supervision de la sécurité

C'est votre Organisation... venez rencontrer votre Secrétariat!

Avis divers

14. Service de café

14.1 Il y aura un service de café dans le foyer de la salle de l'Assemblée pendant les pauses du matin et de l'après-midi, dont les heures seront annoncées pendant les séances. La cafétéria (5^e étage) est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30. Le petit déjeuner y est servi de 7 h 30 à 11 heures et le déjeuner de 11 h 30 à 14 heures.

14.2 Aujourd'hui 22 juin, le service de café de la pause du matin sera offert par la SITA, et celui de la pause de l'après-midi par le programme de MBA en aviation internationale de l'Université Concordia.

15. Ordinateurs

15.1 Quatre ordinateurs, placés au 4^e étage près du satellite de distribution des documents, sont à la disposition des participants qui souhaitent se brancher sur l'Internet ou utiliser les services de courriel du Web.

16. Appels téléphoniques interurbains

16.1 Les délégués pourront se procurer des cartes d'appels interurbains à l'entrée de la gare centrale qui est située à l'angle des rues University et La Gauchetière, ainsi qu'à la Tour Bell qui se trouve immédiatement en face du siège de l'OACI. Les délégués sont invités à utiliser ces cartes lorsqu'ils

souhaitent obtenir une communication par l'intermédiaire de la standardiste de l'OACI. Veuillez noter que tous les téléphones des aires d'accès général ne peuvent être utilisés que pour les appels locaux et les cartes d'appels interurbains sont donc nécessaires pour les autres appels à partir de ces téléphones.

17. Commissariat de l'OACI

17.1 Le Commissariat de l'OACI, situé au rez-de-chaussée, est ouvert le mardi de 12 à 14 heures et le jeudi de 12 à 14 heures et de 17 à 19 heures, pour les participants qui ont le droit d'acheter des boissons alcooliques et des cigarettes aux prix diplomatiques.

18. Boutique de l'Association du personnel de l'OACI

18.1 La Boutique de l'Association du personnel de l'OACI, située au rez-de-chaussée, offre aux participants des souvenirs. Elle sera ouverte du 20 au 29 juin de 12 à 14 heures, sauf le week-end et le lundi 26 juin. À cette occasion particulière de la Conférence, une enveloppe souvenir spéciale est publiée et elle sera en vente à la Boutique aux heures indiquées ci-dessus. La décoration de l'enveloppe symbolise les aéroports et les services de navigation aérienne, éléments essentiels de l'infrastructure du transport aérien.

19. Système d'écoute

19.1 Sauf décision contraire, tous les débats de la Conférence seront transmis sur le réseau de diffusion interne de l'immeuble du siège. Pour suivre les débats de la Conférence dans les différentes langues, composer les numéros suivants:

	Orateur	Anglais	Français	Espagnol	Russe	Chinois	Arabe
Salle de l'Assemblée	11	12	13	14	15	16	17

20. Météo

20.1 Des cartes météorologiques quotidiennes ainsi que les prévisions météorologiques pour Montréal diffusées par Environnement Canada seront affichées chaque jour vers 13 heures près des ascenseurs du Centre de conférences (3^e étage).

21. Photographies

21.1 Le photographe de l'OACI sera disponible pendant la Conférence pour prendre des photos des délégations ou de leurs membres aux frais de ceux-ci ou de la délégation. Il se trouvera dans la salle de l'Assemblée le mercredi 21 juin et le jeudi 22 juin pour prendre des photos des délégués à leurs places avant le début des séances de la Conférence. Des photos seront également prises à la réception d'ouverture, le soir du mardi 20 juin. Il y aura d'autres sessions de photo qui seront annoncées dans le bulletin quotidien.

21.2 Les photos seront exposées à mesure qu'elles seront développées, à partir du jeudi 22 juin, au niveau 1, en face de la Boutique de l'Association du personnel. Le photographe y prendra les commandes à des heures prédéterminées à partir du vendredi 23 juin. Les prix et les heures de prise des commandes seront affichés avec les photos exposées.

Départ prématuré des participants

22. Les membres des délégations et les observateurs qui comptent partir avant la fin de la Conférence sont priés d'en informer les préposés au satellite de distribution des documents du 4^e étage.